

Centre LGBT

GENRES Paris-ÎdF

**UNE MARCHÉ DES FIERTÉS 2012
PLEINE D'ESPOIR !**



LETTRE D'INFO
JUILLET/AOÛT 2012



Un été de mobilisation !

Avec une Marche des Fiertés dédiée aux super-héroïnes du Centre LGBT Paris-Île-de-France, avec une assemblée générale du 1^{er} juillet qui a réuni une grande majorité des adhérentes et adhérents, avec un premier Salon du livre lesbien éclatant de réussite, nous tenions à vous dire bravo et merci pour cet engagement au service de notre cause commune.

Forts de ces succès, avec la contribution active des volontaires et des associations membres, le nouveau conseil d'administration et le bureau renouvelés avec, à sa tête, une coprésidence paritaire se sont mobilisés dans la poursuite et la continuité des projets engagés pour les mois à venir.

Dès septembre, une Rentrée des associations est, comme chaque année, programmée. Nous donnons rendez-vous aux associations membres du Centre le 15 septembre à cette occasion. Un événement important pour notre Centre LGBT Paris-Île-de-France, mobilisateur et fédérateur de nos associations, d'autant plus important qu'il pourra être un tremplin de communication pour notre projet sur la thématique « Vieillir LGBT ».

Cette conférence internationale sur un thème peu abordé mais si important va rassembler des intervenants, des bénévoles et des acteurs majeurs de ce secteur les 16 et 17 novembre prochains.

Les volontaires, les permanences professionnelles et les activités du Centre LGBT Paris-Île-de-France, feront partie intégrante de cette manifestation capitale pour le développement du Centre LGBT Paris-Île-de-France, et de son positionnement dans le paysage associatif LGBT.

D'autres enjeux appellent aussi notre implication, notre vigilance ainsi que celles de nos associations notamment sur le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe ou encore la lutte contre les LGBT-phobies.

Dans la continuité de notre mobilisation, quatre grands principes dicteront notre action :

- la **réaffirmation** de nos missions au sein du Centre LGBT Paris-Île-de-France avec, en particulier, la prévention contre les infections sexuellement transmissibles ;
- la **collégialité** pour contribuer à la réflexion sur les projets et faciliter la prise de décisions ;
- une **proximité** renouvelée entre les équipes, les pôles, les associations membres, le bureau et le conseil d'administration ;
- une **complémentarité** renforcée avec les associations membres pour le développement de projets communs et fédérateurs.

Pour le progrès de nos droits et l'épanouissement de nous toutes et tous au sein du Centre LGBT Paris-ÎdF !

En vous souhaitant un bel été à toutes et à tous !

**Garance Mathias, coprésidente et
Jean-Charles Colin, coprésident
du Centre LGBT Paris-ÎdF**

NOTRE VIE ASSOCIATIVE

RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU PARIS, LE 1^{ER} JUILLET

L'assemblée générale du Centre LGBT Paris-ÎdF du 1^{er} juillet a renouvelé une partie des membres du conseil d'administration.

Ont ainsi été élus :

- en qualité de **personnes physiques** **Jean-Charles Colin, Valérie Guérin, Tatiana Marot et Pierre-Yves Nauleau** ;
- en qualité de **personnes morales** **l'Association nationale transgenre (ANT), Bi'Cause** (association engagée dans la défense de la cause des bisexuel[le]s), **Cineffable** (association du Festival international du film lesbien et féministe de Paris), **Flag!** (association des policiers et gendarmes LGBT) et la **Fédération sportive gaie et lesbienne (FSGL)**.

Le même jour, le conseil d'administration du Centre LGBT Paris-ÎdF s'est réuni pour arrêter la composition du bureau conformément à l'article 7 des statuts. Ont ainsi été élus :

- **deux coprésidents**, pour défendre l'idée de la parité et d'un renforcement de la collégialité : **Garance Mathias et Jean-Charles Colin** ;
- un **secrétaire général** : **Pierre-Yves Nauleau** ;
- **deux cotrésoriers** : **Michel Pierot et Karine Leclère**.

Bienvenue aux nouveaux élus !

Le nouveau bureau remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence à l'assemblée générale et la confiance témoignée par leurs votes.

Pierre-Yves Nauleau,
secrétaire général
du Centre LGBT Paris-ÎdF



1^{re} édition du Salon du livre lesbien.



Soirée débat sur l'homoparentalité.



Quelques livres pour bien comprendre l'homoparentalité.

ACTUALITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU 29 JUIN

RÉAFFIRMATION DU PREMIER MINISTRE

La veille de la Marche des Fiertés LGBT de Paris, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault réaffirme l'engagement du gouvernement à soutenir les LGBT dans le droit au mariage et à l'adoption et à faciliter le parcours des trans en France. À l'international, «la France saisira toutes les occasions pour promouvoir la dépénalisation universelle de l'homosexualité.» **Aylau Tik**

FRANCE

LA TRANSPHOBIE RECONNUE PAR LA LOI

Jeudi 12 juillet le Sénat inclut la transphobie dans la liste des discriminations reconnues par la loi en modifiant l'article 225-1 du Code pénal, suite à l'initiative d'ORTrans, d'ID Trans, et de l'Inter-LGBT. Cette inscription s'est faite à la faveur du débat sur le projet de loi contre le harcèlement sexuel. **AT**

FRANCE

UNE DE MINUTE ET SOS HOMOPHOBIE

Élisabeth Ronzier, présidente de SOS homophobie, sur Europe 1 : « Nous sommes en colère face à cette une. C'est choquant et inadmissible que l'on puisse encore publier de telles choses en 2012. Cette couverture et son contenu sont totalement homophobes. Pour nous, c'est véritablement de l'homophobie sur la formulation des titres et sur le contenu des articles avec de nombreux amalgames : entre l'homosexualité et la zoophilie, entre l'homosexualité et le sida ». **AT**

FRANCE

1^{RE} MARCHÉ DES FIERTÉS D'AUXERRE

Malgré les menaces du Front national, 300 personnes ont marché dans les rues

d'Auxerre. Grâce au soutien organisationnel de la Coordination Interpride France, la première Marche de l'Yonne a pu être maintenue. Sans char ni sono, « c'est un groupe de jeunes lesbiennes qui a mis de l'ambiance avec son mégaphone », raconte Stéphane Corbin, président du CIF.

AT

FRANCE

EUROPRIDE 2013

Après Paris en 1997, l'Europride reviendra en France à Marseille en 2013 avant de partir pour Oslo en 2014. Le programme et les réservations sont déjà en ligne. **AT**
www.europride2013.com

ONU

DEPENALISATION UNIVERSELLE DE L'HOMOSEXUALITÉ

L'Afrique du Sud et le Brésil déclarent continuer à s'engager pour faire avancer le dossier : « Pendant trop longtemps, le Conseil a fermé les yeux sur ces violations. Il n'y a ni dignité, ni honneur dans la torture, la persécution et la discrimination. Il est temps pour le Conseil de remplir son devoir de promouvoir et de protéger les droits humains de tous. » **AT**

EUROPE

ILGA-EUROPE - DUBLIN 2012

La 16^e conférence annuelle des associations LGBT européennes se tiendra à Dublin du 18 au 21 octobre prochains. Les inscriptions sont ouvertes. **AT**
www.ilga-europe.org

GRANDE-BRETAGNE

WORLD PRIDE 2012 - LONDRES

La World Pride a finalement eu lieu, malgré un scandale financier. Décorations flottantes non autorisées, concert écourté, fêtes de rue dans Soho interdites, Patrick Williams, le président de la London Pride, a

démissionné trois jours avant la Marche. Le défilé ayant été administrativement reconsidéré comme une manifestation, les blocages de quartier et les coûts de sécurité de la police ont failli avoir raison de la Marche. Les représentants de la World Pride de Toronto 2014 eux se sont bien amusés et espèrent faire mieux. **AT**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 18 JUIN MARCHÉ DES FIERTÉS TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Marcher pour l'égalité des droits, bien sûr, mais pas seulement. Les premières marches pour le respect et les droits des personnes homosexuelles et trans ne datent pas d'hier ; la première marche homosexuelle indépendante a eu lieu à Paris le 25 juin 1977, puis à l'appel du Comité d'urgence antirépression homosexuelle (Cuah) à nouveau en 1979 et 1980. À partir de 1981, la Gay Pride, puis Lesbian and Gay Pride et enfin Marche des Fiertés, a eu lieu chaque année.

Certes, au XXI^e siècle, en France, la situation a évolué, mais les différences ne sont pas acceptées si facilement, les mentalités évoluent lentement, même si peu à peu, les sondages le démontrant, la majorité des Français sont favorables à l'égalité des droits. Néanmoins, même dans l'emblématique quartier du Marais, il arrive plus souvent qu'on ne le pense que des personnes LGBT soient raillées, menacées et même agressées.

Le rejet au sein des familles pénalise toujours - et parfois de façon dramatique - de nombreux jeunes et moins jeunes ; les discriminations, en particulier dans le monde du travail, ne régressent que très lentement... La liste est longue et serait fastidieuse à dresser de façon exhaustive. Les dispositifs de lutte contre les discriminations et les violences sont insuffisants ; les

dommages causés par les préjugés homophobes, lesbophobes et transphobes avec leurs conséquences sont sous-évalués et non adressés. L'Éducation nationale, les ministères du Travail et de la Santé en particulier devront y consacrer plus de moyens qu'ils ne l'ont fait jusqu'alors.

Les personnes LGBT ne sont pas des citoyens de seconde zone, aussi l'égalité des droits n'est-elle pas négociable. En outre, l'égalité devant la loi possède une vertu pédagogique : notre société doit admettre que tous les êtres humains, indépendamment de leur orientation sexuelle et identité de genre, tous les couples et toutes les familles doivent disposer de la même sécurité juridique, des mêmes droits et obligations.

Les droits et libertés des minorités profitent globalement à une société de progrès qui n'en devient que plus juste, plus libre et plus humaine. Nous marcherons aussi en solidarité avec toutes les personnes LGBT rejetées, harcelées et assassinées de par le monde.

Contre l'homophobie, la lesbophobie, la bi-phobie et la transphobie, contre le sexisme qui fait le lit de l'homophobie, contre la stigmatisation des minorités, le Centre LGBT Paris-ÎdF défilera combatif mais confiant, les promesses électorales du nouveau gouvernement en mémoire, et conscient des forces du mouvement LGBT pour les rappeler, le cas échéant.

Christine Le Doaré, ancienne présidente du Centre LGBT Paris-ÎdF

LETTRE D'INFO

Directeurs de publication Garance Mathias et Jean-Charles Colin
Secrétaire de rédaction David Mac Dougall
Correctrice MG Rays
Participation Christine Le Doaré, Mitia Pierretti, Aylau Tik
Mise en page Danielle Tang

PERMANENCE JURIDIQUE

Pacs et employeur : lui dire ou pas ?

Étape souvent symbolique de la relation de couple, la conclusion d'un pacs renvoie également les partenaires à leurs réalités quotidiennes.

Le pacs consiste en effet à créer des effets juridiques entre les partenaires...mais pas seulement entre eux.

Le passage du statut de célibataire à celui de pacsé(e) ouvre dans certains cas l'accès à des avantages proposés par les employeurs, mais il suppose pour en bénéficier que le partenaire pacsé informe l'employeur de sa situation personnelle, ce que certains sont réticents à faire.

Quelques repères permettent de murir cette décision.

1. L'absence d'obligation d'informer (sauf exceptions)

Au stade de l'embauche

Les dispositions des articles L. 1221-6 et suivants du Code du travail rappellent que la collecte de certaines informations relatives à la vie privée est illégale sauf cas particuliers justifiés par la nature très spécifique du poste à pourvoir (entourage familial, état de santé, etc.).

Cette disposition implique concrètement :

- d'une part que le candidat à un poste peut refuser de répondre ;
- d'autre part que s'il venait à mentir, son comportement ne pourrait lui être juridiquement reproché.

Après l'embauche

Pour les salariés, la circulaire DRT n° 93-10 du 15 mars 1993 rappelle qu'une fois le salarié recruté, l'employeur peut solliciter

de son collaborateur des informations sur sa vie familiale (nombre d'enfants par exemple) ou sur son logement afin qu'il bénéficie de certains avantages offerts par l'entreprise.

Dans cette hypothèse, si l'employeur n'obtient pas les informations demandées au salarié, aucune conséquence ne semble devoir être tirée de l'absence de réponse ou du caractère inexact ou erroné de la réponse émanant du candidat ou du salarié (sous réserve, bien sûr, des suites judiciaires auxquelles s'exposerait un salarié qui transmettrait des informations erronées en vue de bénéficier d'avantages qu'il sait ne pas lui être dus).

2. Des opportunités alléchantes

La situation de partenaire pacsé est susceptible de modifier les droits invocables directement auprès de l'employeur.

Pour les salariés de droit privé

Les signataires d'un pacs peuvent bénéficier notamment :

- de deux jours de congés en cas de décès de leur partenaire (article L. 3142-1-4° du Code du travail) ;
- du droit à un congé de soutien familial non rémunéré lorsque si l'un des partenaires présente un handicap ou une perte d'autonomie d'une particulière gravité (article L. 3142-22-3°) du Code du travail)
- de la possibilité de liquider les droits constitués au titre de la participation aux résultats de l'entreprise en cas de décès du partenaire de pacs (article R. 3324-22 du Code du travail), cette faculté étant également ouverte pour les salariés bénéficiant d'un plan épargne retraite (article R. 3334-4 du Code du travail).

PERMANENCE JURIDIQUE

Les conventions collectives et les accords d'entreprises étant en outre susceptibles de reconnaître d'autres droits aux signataires d'un pacs.

Pour les fonctionnaires

D'une manière générale, le Conseil d'État (CE, Ass, 28 juin 2002, Villemain) a développé une jurisprudence selon laquelle il appartient au pouvoir réglementaire « de mettre à jour l'ensemble des textes qui ouvrent des droits, créent des avantages ou, plus généralement, fixent une règle [...] de manière à rapprocher, en fonction de l'objet de chacun de ces textes, la situation du signataire d'un pacte civil de solidarité (de celle des époux) ».

Le juge constitutionnel a néanmoins rappelé que cette règle n'imposait pas une stricte égalité de traitement (Conseil constitutionnel, décision n° 2011-155 QPC du 29 juillet 2011).

Dans la fonction publique d'État, le partenaire peut notamment bénéficier d'une priorité dans l'ordre des mutations pour suivre son partenaire. Les partenaires doivent toutefois faire la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune (article 60 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État).

Les mêmes avantages sont ouverts aux agents territoriaux (articles 54 et 60 *quinquies* de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale) et aux agents de la fonction publique hospitalière (article 38 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière).

En l'absence de possibilité de mutation, l'agent peut bénéficier en priorité d'un détachement ou d'une mise à disposition (article 62 de la loi du 11 janvier 1984 précitée concernant la fonction publique d'État).

Il peut également bénéficier d'autorisation d'absence sous réserve des intérêts du service (circulaire FP/7 n° 002874 du 7 mai 2001) :

- d'un maximum de 5 jours ouvrables lors de la conclusion d'un Pacs'
- d'un maximum de trois jours ouvrables en cas de décès ou de maladie grave du partenaire.

En outre, l'indemnité d'éloignement perçue par les magistrats et les fonctionnaires titulaires et stagiaires de l'État en service dans les territoires d'outre-mer peut être majorée de 10 % au titre du partenaire d'un pacte civil de solidarité (décret n° 2005-580 du 27 mai 2005).

L'alignement des droits entre couples mariés et couples pacsés est parfois inégale, le Conseil d'État a d'ailleurs admis récemment (CE, 13 juin 2012, req. n° 357793) la légalité du décret du 10 janvier 2011 prévoyant de n'assimiler, au titre du calcul de l'indemnité pour charges militaires, les couples pacsés aux couples mariés qu'à l'issue d'un délai de deux ans de vie commune après la signature du pacs.

Au regard de ce bref aperçu, il semble que seul l'accès au mariage aux personnes de même sexe permettra réellement d'atteindre l'égalité des droits. Il appartiendra alors à chacun des couples de décider d'y recourir ou de s'en passer.

Pierre-Yves Nauleau,
permanence juridique

ANNONCES

ATELIERS COURS D'ÉTÉ ET RENTRÉE

COURS DE GYM DYNAMIQUE

Cécile Juppy reprendra à la **rentrée** le **mardi 4 septembre**.

COURS DE CHANT

Morgan Smith reprendra à la **rentrée** le **jeudi 6 septembre**, en ajoutant de la **comédie musicale** à son cours.

COURS DE GYM-KINÉ

William Gini assurera ses cours le **mardi** pendant le **mois d'août**.

Niveau I de 18h45 à 19h30

Niveau II de 19h30 à 20h15

Les cours reprendront le lundi en septembre.

COURS DE MASSAGE

Hervé Quesneau assurera son dernier cours le lundi 23 juillet. Pas de reprise à la rentrée.



Alexandra Paget-Deben nous présente son livre *Hélium* à l'occasion de notre 1^{er} Salon du livre lesbien.

VIEILLIR LGBT CONFÉRENCE INTERNATIONALE

organisé par le Centre LGBT Paris-ÎdF



RÉSERVEZ LA DATE !

Paris, 16 et 17 novembre 2012

**1^{re} conférence internationale sur
le thème Vieillir LGBT**

État des lieux sur le logement, les services et la formation professionnelle en France, en Europe et en Amérique du Nord.

Les besoins sont-ils en adéquation avec l'offre ?

Tous les pôles et activités du Centre seront mobilisés pour cet événement !

Avec les soutiens du conseil régional d'île-de-France, de la Fondation de France et de l'ambassade des États-Unis à Paris.



FONDATION
DE
FRANCE

NOTRE MARCHÉ DES FIERTÉS 2012



Le char des super héros et héroïnes du Centre LGBT Paris-ÎdF.

NOTRE MARCHE DES FIERTÉS 2012



NOTRE MARCHÉ DES FIERTÉS 2012



PERMANENCES

NOS PERMANENCES

Sur rendez-vous pris à l'accueil, sur place ou par téléphone au 01 43 57 21 47.

JURIDIQUE

Samedi 15h-16h, toutes questions de droit

PSYCHOLOGIQUE

Lundi 18h-20h, mardi 17h-19h30 et samedi 17h-19h

CHARGÉ DE PRÉVENTION SANTÉ

Mercredi 15h-18h45, jeudi 15h-18h, vendredi 14h-17h, 1^{er} lundi du mois 15h-18h

SOCIAL

Jeudi 18h30-20h avec un(e) assistant(e) social(e)

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Samedi 16h-18h

BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi, mercredi 18h-20h, vendredi 15h-17h, samedi 17h-19h (sans RDV)

« Histoire et Mémoire », tous les premiers mardis du mois 18h-20h

JEUNESSE LGBT

Convivialité et activités pour les 16-22 ans
Mercredi 18h-22h

VENDREDI DES FEMMES

Convivialité et activités Vendredi 20h-22h

AUTRES LIGNES D'ÉCOUTE Actions-traitements
01 43 67 00 00 lundi à vendredi 15h-18h
Drogues Info Service 0 800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe et au coût d'une communication ordinaire depuis un portable en composant le 01 70 23 13 13), 7 jours sur 7 de 8h à 2h | **Sida Info Service** 0 800 840 800 tous les jours, 24 h sur 24
Hépatites Info Service 0 800 845 800 tous les jours, 8h-23h | **Sida Info Droit** 0 810 840 800 lundi 14h-18h, mardi 14h-20h, mercredi et jeudi 16h-20h, vendredi 14h-18h | **Ligne Azur** 0 810 20 30 40 tous les jours 8h-23h | **SOS homophobie** 0 810 108 135 ou au 01 48 06 42 41, du lundi au vendredi de 18h à 22h, le samedi de 14h à 16h, le dimanche de 18h à 20h, et le premier lundi de chaque mois de 22h à minuit | **Kiosque Infos Sida** 01 44 78 00 00 lundi 11h-19h, mardi à vendredi 10h-19h, samedi 11h-14h et 15h-19h | **Réseau ESPAS** Soutien psychologique (accueil sur RDV) 01 42 72 64 86

LE VENDREDI DES FEMMES

La nouvelle saison reprendra en octobre !

www.centreLGBTparis.org

Contact : VDF@centreLGBTparis.org

Le Centre LGBT Paris-ÎdF à l'heure d'été

Mois de juillet :

ouverture normale
sauf le vendredi de 15h30 à 20h
(se référer au tableau ci-dessous)

Mois d'août :

- Lundi : fermé
- Mardi : de 15h30 à 20h
- Mercredi : fermé
- Jeudi : de 15h30 à 20h
- Vendredi : fermé
- Samedi : de 13h à 19h



Centre Lesbien Gai Bi & Trans
Paris – Île-de-France

63 rue Beaubourg - 75003 PARIS
M^o Rambuteau ou Arts-et-Métiers
Tél. accueil 01 43 57 21 47
Tél. secrétariat 01 43 57 75 95
www.centreLGBTparis.org
contact@centreLGBTparis.org
Ouverture juillet au public :

	13h	15h30	18h	19h	20h
Lundi					
Mardi		■	■	■	■
Merc.		■	■	■	■
Jeudi		■	■	■	■
Vend.		■	■	■	■
Sam.	■	■	■	■	■



L'OPALE DU VISAGE PÂLE DE CETTE JEUNE FEMME GRACILE ET AVENANTE ABRITE UNE ÂME AVENTUREUSE. ARTISTE ET ESTHÈTE, ELLE A RÉALISÉ DES DESSINS DU BEAU CHAR DES SUPER-HÉROS DU CENTRE POUR LA MARCHÉ DES FIERTÉS. FEMME D'ACTION, TRÈS SPORTIVE, ELLE N'HÉSITE PAS À S'INVESTIR DANS DES MISSIONS POUR LA PROTECTION DE TOUS. ET VOGUE MARINE !, QUI QUITTERA PARIS EN SEPTEMBRE POUR REJOINDRE LA FORCE MILITAIRE HOMONYME, LA MARINE. SI ELLE ÉTAIT UNE BOISSON, ELLE SERAIT UNE TEQUILA SUNRISE, UN PEINTRE, CEUX DE LA MACÉDOINE ANTIQUE DONT ON PEUT CONTEMPLER LES ŒUVRES SUR LE TOMBEAU D'ALEXANDRE, PAR EXEMPLE. *par Mitia*

Carpe diem

Passionnée de plongée, d'archéologie, j'aime aussi l'amour et le militantisme. C'est pourquoi l'engagement LGBT joue un grand rôle dans ma vie. Je suis arrivée à Paris il y a deux ans et au bout de deux semaines j'ai franchi la porte du Centre ! Ne connaissant personne dans la capitale, je voulais rencontrer des gens. D'autre part, originaire de Grenoble où il n'y a qu'une précieuse association, qui m'a d'ailleurs beaucoup aidée, et qui ne dispose que d'une permanence d'une heure et demie par semaine, je me sentais avide d'une vie associative LGBT plus riche. Enfin, j'avais envie de m'engager. Non pas dans l'écoute pour laquelle je n'estime pas avoir les compétences requises, mais plutôt dans les actions. Le militantisme me touche particulièrement parce que j'ai été victime de discriminations. Depuis l'âge de 13 ans, j'ai parlé de mon amour des femmes à mes amis. Bien sûr, tous ne l'ont pas accepté. Et au mois de janvier, j'ai fait en partie mon coming out, au grand déplaisir de ma mère... Ma famille se caractérise par une homophobie épidermique. Cependant, j'en avais marre de mentir au sujet du genre de mes partenaires afin de ne pas choquer. J'ai en plus désamorcé une peur : ma mère pensait depuis quelque temps que je fréquentais des « hippies », enfin des gens marginaux. Mentant à ma famille depuis huit ans, j'avais égrainé tous les mensonges et me trouvais à court d'idées. Alors j'ai levé le voile, provoquant ainsi des remous et des larmes qui ne mirent pas un terme au tabou et au silence. C'est pourquoi la vie culturelle LGBT me tient à cœur. Voir de nombreuses lesbiennes

m'aide à me construire. Je pense que la culture LGBT naît de la diversité des acteurs de sa communauté. Je ne souhaite ni me marier, ni avoir des enfants, mais je milite pour l'accès à tous à ces droits. Mon plus grand combat demeure l'homophobie au quotidien.

Une lutte protéiforme

J'ai commencé à m'investir au pôle culture du Centre. J'ai eu le plaisir de monter une exposition, mais le fonctionnement ne me convenait pas. Alors j'ai intégré le pôle santé, participant au projet flash test et élaborant un futur projet santé lesbienne qui reste à mettre sur pied. Ce pôle a besoin de volontaires pour porter ses projets de prévention aux Tuileries, de recherche sur le thème « Vieillir LGBT », d'informations auprès du personnel de santé sur les problèmes LGBT.

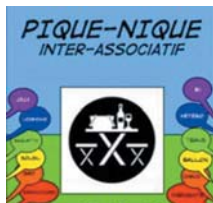
L'associatif : une pratique collective du compromis

J'ai mûri grâce à cet engagement associatif. J'ai vu les rouages du fonctionnement d'une association, rouages qui se grippent lorsque les volontés font défaut. J'ai rencontré plein de gens sympa et intéressants, dotés de personnalités riches et complexes. J'ai aimé la convivialité de certaines globales, repêcher les locaux du Centre, la préparation de la Marche des Fiertés LGBT. Cette fête symbolise la liberté. C'est pourquoi je n'ai pas compté les heures pour décorer le cortège. Réaliser des projets communs dans une association exige de chacun des compromis et de l'ouverture. La critique certes reste facile, mais la vie associative se nourrit surtout de communication.

PROGRAMME D'ÉTÉ

Dimanche 26 août, 13h

PIQUE-NIQUE INTERASSOCIATIF CHÂTEAU DE VINCENNES



Toutes et tous les LGBT & H, toutes les associations lesbiennes, gays, bi, trans sont invitées à un après-midi champêtre. Ce rendez-vous interassociatif convivial rassemble plus d'une centaine de personnes le dernier dimanche d'août depuis 2004.

Ce sera l'occasion de profiter ensemble et en toute simplicité d'un après-midi sympathique qui nous permettra de nous rencontrer dans un cadre différent, de se connaître, de se reconnaître dans une ambiance agréable, estivale hors de nos activités militantes... ou presque.

Rejoignez-nous pour un moment unique, vrai et qui, soyons-en certain, laissera encore d'excellents souvenirs à chacun d'entre nous. Chaque convive est invité à venir avec son panier-repas.

Rendez-vous esplanade Saint-Louis derrière le château de Vincennes à 13 heures. À 13 heures 30 précises, direction l'allée LGBT (allée des Lapins) située à environ 10 minutes de marche.

philippe.igloo@free.fr

Samedi 1er septembre, 12h30

PIQUE-NIQUE DE LA RENTRÉE BUTTES-CHAUMONT



Nous vous donnons rendez-vous samedi **1er septembre à 12 heures 30 devant Rosa Bonheur au parc des Buttes-Chaumont** pour un convivial pique-nique de la rentrée organisé par le Centre LGBT Paris-ÎdF.



ASSOCIATIONS MEMBRES DU CENTRE

FSGL RÉACTION



La Fédération sportive gaie et lesbienne prend note de l'annonce faite par la Gay and Lesbian International Sport Association (GLISA) et la Federation of Gay Games (FGG) le 6 mai de cette année concernant l'échec des négociations en vue d'organiser conjointement un événement unique en 2018. La FSGL et l'ensemble de ses adhérents se réjouissaient à l'idée d'un rapprochement de ces deux organisations majeures, d'un rassemblement de la communauté autour d'épreuves sportives, humaines et culturelles, et déplore donc cette situation.

Nous tenons cependant à remercier les personnes qui se sont impliquées dans ce beau projet et qui lui ont donné un sens et une quasi-réalité depuis deux années. Il nous paraît important que cet objectif de rapprochement demeure dans l'intérêt de tous. La FSGL soutiendra toute nouvelle initiative de rapprochement et encouragera la reprise de négociation entre les parties.

En attendant, et compte tenu de cette situation, la FSGL a décidé de soutenir la candidature de Paris à l'organisation de l'épreuve programmée pour 2018, soit, dans l'état actuel des choses, les dixièmes Gay Games.

www.fsgl.org

FLAG!

MARCHE DES FIERTÉS



Flag! a défilé à la Marche des Fiertés LGBT de Lyon pour dénoncer une situation intolérable et discriminatoire dans la police du Rhône. Parce que les droits des familles homoparentales sont bafoués et parce qu'en 2012, pour l'égalité des droits, les LGBT n'attendent plus, Flag! a défilé pour

dénoncer une nouvelle fois le refus d'accorder à une fonctionnaire de police, mère de famille, un droit de trois jours de congé naissance.

Alors que ce congé était régulièrement attribué à tous les couples hétérosexuels comme homosexuels dans les différents commissariats de France, le directeur départemental du Rhône, se rangeant derrière les textes du règlement général d'emploi, décidait de discriminer sciemment notre collègue ! Pour Flag!, ce recul social doublé de discrimination est inacceptable. Raison pour laquelle Flag! a participé à la Marche des Fiertés LGBT de Lyon où plusieurs couples de policières lesbiennes, soutenues par les associations de familles homoparentales telles que l'APGL de Lyon et les Enfants d'arc-en-ciel, ont marché pour faire valoir leur droit.

Flag! remercie également la Lesbian and Gay Pride de Lyon pour son soutien. Flag! demande au ministre de l'Intérieur qu'il engage une action forte pour modifier dans les meilleurs délais les textes du règlement général d'emploi de la police nationale pour qu'elle montre enfin l'exemple.

www.flagasso.com

LES GAIS RETRAITÉS

À LA RECHERCHE

DU TEMPS RETROUVÉ



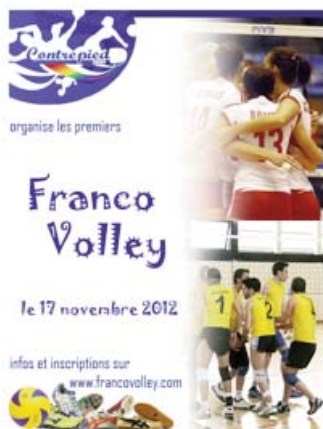
Afin de favoriser les rencontres entre les gays du troisième âge, l'association assure une permanence le troisième mercredi du mois, de 17 à 18 heures, à la bibliothèque du Centre LGBT. Les Gais Retraités présentent le bulletin d'informations mensuel proposant leurs activités culturelles et festives ouvertes très cordialement aux associations.

Tél : 01 43 47 07 63

lesgaisretraites.assoc@orange.fr

ASSOCIATIONS MEMBRES DU CENTRE

CONTREPIED VOLLEY-BALL



Contrepied lance aujourd'hui les premiers Franco Volley, qui vont rassembler tous les membres des associations françaises de volley-ball ou autres sports pour un tournoi inédit. Le week-end retenu est celui des **16 et 17 novembre** et nous comptons sur votre participation. Merci de relayer ce message auprès de vos adhérents et amis !

La formule choisie est celle d'un tournoi mixte par équipe de six ou plus et par niveau B+, B, B- et C (32 équipes au maximum) qui aura lieu le samedi 17 novembre et se prolongera au cours d'une soirée privée. L'accueil est prévu la veille autour d'un verre dans un bar parisien. L'organisation prévoit aussi l'hébergement chez des adhérents de Contrepied.

Sachez qu'il est possible de s'inscrire par équipe complète ou individuellement sur notre site Internet (sous réserve de place disponible). **Inscriptions jusqu'au 15 octobre !**

www.francovolley.com
contact@francovolley.com

RAVAD ASSISTANCE AUX VICTIMES D'HOMOPHOBIE



Le Réseau d'assistance aux victimes d'homophobie (Ravad), agréé par l'Agence du service civique, **recherche un ou une volontaire pour l'aider dans ses missions**. La période de la mission serait de six mois, à partir du 15 septembre, pour 24 heures par semaine. Nous recherchons une personne ayant des qualités d'écoute et des connaissances juridiques, un esprit de méthode et d'organisation partageant nos valeurs de solidarité et de fraternité.

Missions :

- aide à la constitution d'un fonds d'archive sous le contrôle de la CNIL ;
- assistance à la prise en charge des appels téléphoniques ou des e-mails des victimes ;
- participation à l'organisation d'une session de formation à l'accompagnement des victimes ;
- assistance au webmaster pour la mise à jour du site Internet.

Durée de la mission : six mois, à partir du 15 septembre.

Structure d'accueil : quai de la Loire
75019 Paris.

Téléphone : 06 07 60 67 42

Bonification : il existe une aide de l'État de 540 euros par mois, une indemnité de 440 euros nets par mois de l'État, un complément de 100 euros par mois de l'AFEV, 100 euros par mois en plus pour les boursiers, enfin la prise en charge de la couverture maladie.

La réponse est souhaitée avant le 30 juin par e-mail ou téléphone.

www.ravad.org

ASSOCIATIONS MEMBRES DU CENTRE

AGLH

ASSOCIATION GAY LESBIENNE HANDICAP



En mai 2003, un groupe au sein de l'Association des paralysés de France (APF) désirent faire évoluer les consciences au sujet de la sexualité des handicapés a créé une association pour participer indirectement à la Marche des Fiertés. Les membres de ce groupe, grâce auxquels un char a été financé, ont été licenciés. De cet événement est né l'AGLH. Son affable président, Hervé Chenais, explique que la levée des tabous attire les sanctions. En effet, une majorité d'associations qui aident les handicapés sont dirigées par des valides proches d'une personne en situation de handicap. Or les proches nient souvent l'existence de la sexualité des handicapés en cultivant l'image fallacieuse qui représente l'handicapé en ange asexué. L'AGLH, association de solidarité, se donne pour mission d'apporter une vision différente des personnes handicapées.

Les handicapés en France : inclusion et surveillance

L'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance » de l'Insee réalisée en 2002 révèle que 12 millions de Français subissent un handicap, soit plus d'une personne sur quatre. En France, pour ne pas charger les familles, on incite les personnes en situation de handicap à vivre dans des instituts. Or trop souvent une mise sous tutelle ou curatelle est exigée par le médecin associé à un membre de la famille. La politique d'inclusion touche là une limite et génère une contradiction ostensible, incluant mais destituant des droits. « Cette politique de normalisation se voit reléguée trop souvent par les familles », insiste le charismatique président de l'AGLH, qui a heureusement déjoué une tentative par un de ses proches de mise sous tutelle.

L'autonomie en question

Prouver tout le temps qu'on est apte à gérer sa vie : voici le pari quotidien de nombreuses

personnes en situation de handicap. La majorité et l'autonomie peuvent leur être confisquées. Dans le monde du travail, malgré les quotas d'intégration, les mentalités stagnent et la différence, plutôt qu'accueillie, est stigmatisée. La communauté LGBT, où règne le culte du corps, ne se montre guère plus tolérante. Face à cette situation discriminante, l'AGLH, association de convivialité, propose de créer des liens et de donner une visibilité aux personnes handicapées dans la communauté LGBT. Dans les bars ou les commerces du Marais, par exemple, peu d'établissements sont favorables à ce public, et certains les refusent. C'est pour cela que l'AGLH a dressé une liste des bars favorables aux handicapés de toute sorte, bars avec lesquels l'association a passé un pacte moral. Cette liste, qui n'omet pas les lesbiennes, comprend plusieurs types d'établissements. Intéressés par cette liste ? Contactez l'association.

L'AGLH, qui comprend vingt membres actifs, s'adresse à toutes les personnes en situation de handicap (moteurs, psychiques...) qui veulent rompre leur solitude sexuelle et affective. Hervé Chenais, tel un coach, prodigue des conseils judicieux. « Accepter son handicap reste une étape *sine qua non* ! », assure-t-il. Fort d'avoir déjà aidé plusieurs personnes à rencontrer des partenaires, il soutient les adhérents dans leurs démarches d'ouverture et d'émancipation.

La permanence de l'AGLH a lieu le troisième samedi de chaque mois de 14 à 16 heures au Centre LGBT. En attendant de les rencontrer, empruntez à la bibliothèque du Centre deux DVD, *Devotée* et *Chip et Ovi*, pour changer votre vision de la sexualité des handicapés.

Certes, l'AGLH n'a pas pour mission de fournir des compagnons, mais cette dynamique association organise des rencontres amicales au Centre LGBT et dans des bars. Si les handicapés ne sont pas des anges, ils veulent quand même voler de leurs propres ailes !

<http://aglh.voila.net>
aglh@orange.fr

ASSOCIATIONS AMIES DU CENTRE

COMIN-G ACTIONS

Le 15 mai dernier, le secrétariat général du ministère de l'Économie et des Finances a organisé pour la troisième année consécutive plusieurs actions à l'occasion de la **Journée internationale contre l'homophobie**. Une série d'affiches a été exposée dans le hall Bérégovoy de Bercy du 15 au 22, diffusée au sein des directions (DGFiP, DGDDI, Insee, direction du Trésor, DGCCRF, DGCS...) et proposée en ligne sur l'Intranet de la diversité des ministères.

Un **quiz** a été réalisé par l'équipe diversité des ministères sur les discriminations et la législation touchant à l'homosexualité. Ce quiz est également en ligne sur l'Intranet de la diversité, de même qu'un film réalisé par l'association L'Autre Cercle. Un **petit déjeuner** s'est tenu le 15 mai à Bercy en présence de M. Lamiot, secrétaire général du ministère de l'Économie et des Finances, de Mme Fejoz, directrice des ressources humaines du secrétariat général, de M. Prince, délégué diversité, de son équipe et des chefs de bureau RH ou leurs adjoints référents diversité. Cette rencontre a permis à Comin-G de se présenter et d'expliquer les difficultés quotidiennes rencontrées par chaque LGBT au travail : autocensure, homophobie intériorisée, carrière, reconnaissance du parent « social »...

La rencontre s'est conclue par une présentation de Mickaël Bûcheron, président de Flag!, association des policiers et gendarmes LGBT, permettant de comparer les similitudes et les différences avec Comin-G, d'évoquer les problèmes rencontrés par les LGBT au sein de leur ministère et des relations qu'entretient Flag! avec leurs administrations et les partenaires syndicaux.

Comin-G salue particulièrement l'initiative de la Direction générale des douanes ainsi

que le relais de l'opération ministérielle par onze directions départementales ou régionales des finances publiques.

Nos associations sont heureuses que la **lutte contre les discriminations** du ministère de l'Économie et des Finances inclut de façon visible la lutte contre les LGBT-phobies à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie.

Nous attendons que **les ministères de l'Intérieur et celui de la Défense** s'en inspirent, et que le ministère de l'Économie et des Finances accentue ses efforts en direction de la diversité tout au long de l'année dans chaque direction, chaque service, pour que les personnels LGBT, comme l'ensemble des personnels, évoluent dans les meilleures conditions de travail possibles.

www.comin-g.org
www.flagasso.com
contact@comin-g.org
flagasso@yahoo.fr
06 52 82 68 90

SIDACTION FINANCEMENT

Sidaction a pour mission le soutien des actions qui répondent aux besoins des personnes vivant avec le VIH et la **lutte contre l'épidémie** d'infection au VIH.

Pour financer les projets associatifs de l'année 2013, Sidaction publie un **appel d'offres** associatif et des **appels à projets** thématiques : milieu carcéral, emploi, départements français d'Amérique, prévention gay. L'ouverture de l'appel d'offres et des appels à projets 2013 est effective depuis la mise en ligne des formulaires le 2 juillet.

La date limite d'envoi des dossiers est le **14 septembre 2012**. Pour des raisons de délais de traitements des dossiers, il n'y aura aucun report. Les dossiers incomplets seront irrecevables.

SPECTACLE KING KONG THÉORIE

De Virginie Despentes
(éditions Grasset, 2006)
Un spectacle de la compagnie Les Piétons de la place des Fêtes
Version scénique :
Salima Boutebal et Cécile Backès



« J'écris de chez les moches, pour les moches, les vieilles, les camionneuses, les frigides, les mal baisées, les imbaissables, les hystériques, les tarées, toutes les exclues du grand marché à la bonne meuf. Et je commence par là pour que les choses soient claires : je ne m'excuse de rien, je ne viens pas me plaindre. »

« Je suis plus King Kong que Kate Moss, comme fille. »

Virginie Despentes



Photos : Thomas Faverjon

King Kong Théorie est souvent présenté comme un manifeste du féminisme moderne. Virginie Despentes y définit les contours de nouvelles figures féminines : des femmes anti-mythe. Des femmes réelles. Elle y pose, aux antipodes de la femme idéale, les jalons d'une femme virile, susceptible d'exister sous un autre regard masculin. Une femme anti-mythe... Despentes s'adresse aussi aux hommes, elle énonce clairement que les enjeux des rapports féminin-masculin sont l'affaire de tous.

Au théâtre La Manufacture des Abbesses, 7 rue Véron 75018 Paris du 10 juin au 1er août, les dimanches, lundis, mardis, mercredis à 21 heures.

Places à 10 euros (au lieu de 24 euros tarif plein / 13 euros tarif réduit), en appelant au 01 83 64 61 94 ou par mail à contact@compagnieppf.com

SPECTACLE LA BELLE AU BOIS DE CHICAGO



Un spectacle de Géraldine Brandao et Romaric Poirier. Chorégraphie de Sophie Mila. Comédiens : Géraldine Brandao, Romaric Poirier, Franck Villette.

C'est l'histoire d'une comédienne dont le partenaire principal meurt à quelques jours de la représentation. Elle décide alors de le remplacer par le pompier du théâtre ! S'ensuivent de nombreuses péripéties à travers la répétition générale de ce conte de fées des temps modernes. Danse et chant se suivent à un rythme effréné, et les personnages burlesques et comiques à souhait vous embarquent pour une comédie que vous n'êtes pas près d'oublier !

Du 3 au 28 juillet du mardi au samedi à 21 heures 30. Au théâtre Clavel, 3 rue Clavel 75019 Paris, métro Pyrénées.

Pour bénéficier du **tarif de 9 euros**, il suffit de réserver au **01 43 38 97 37** en précisant **Centre LGBT Paris-ÎdF**.



**« L'égalité n'attend plus ! »,
promesse et espoir pour une belle Marche des Fiertés 2012 !**



Vous voulez adhérer ? Remplissez ce coupon et retournez-le au :
Centre LGBT Paris-ÎdF – 63, rue Beaubourg – 75003 Paris

Prénom

Nom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

Date

Signature

Oui, je soutiens le Centre LGBT de Paris-Île-de-France et souhaite :

- Adhérer à l'association pour l'année civile. Cotisation : 27 euros, 10 euros pour les chômeurs, étudiants, RMIstes, 42 euros pour les couples, 95 euros ou 125 euros pour les associations, en fonction du nombre de membres et du budget annuel, 30 euros pour les associations qui n'ont pas besoin des services du Centre.
- Faire un don de euros
Je règle par chèque joint. Je recevrai ma carte de membre par courrier.
- Je souhaite un reçu fiscal.
- Je désire recevoir les informations du Centre LGBT.



Particuliers : l'adhésion et les dons au Centre sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Entreprises : réduction d'impôt égale à 60 %, dans la limite de 5 % du CA. Notre fichier est confidentiel, les courriers envoyés sous pli anonyme.